

2023

RAPPORT RSE



CVC ENGAGÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE


Au sein de CVC, nous avons à cœur de positionner l'entreprise à la pointe du développement durable. Conscient des enjeux qui dépassent des intérêts purement économiques, chaque projet, chaque action doit avant tout prendre en compte les dimensions environnementales et sociales. Nous croyons dans les capacités d'innovation des êtres humains et dans la persistance de nos actions. Notre objectif est de devenir un distributeur français de casiers, vestiaires, consignes qui s'inscrit dans un environnement sain, qui positionne l'humain au centre de ses actions. C'est un travail quotidien où chaque collaborateur est directement acteur.

Aujourd'hui, plusieurs actions sont déjà en cours pour y contribuer. Ces actions sont de différentes natures. Des fabrications moins gourmandes en énergie et en matières, des achats effectués à 100 % en Europe, une politique de non-discrimination et d'égalité hommes-femmes, sont seulement quelques exemples pris plus de vingt. Nous savons que le travail n'est pas terminé et de nombreux chantiers s'ouvrent encore pour rendre notre modèle de développement toujours plus éco-responsable.


Nicolas GUILLEMET
Président




21 ACTIONS ÉCO-RESPONSABLES



-20% de consommation de gaz




-15% de consommation d'électricité




100% conforme à la réglementation REACH



Réutilisation des matériaux



+15% de taux de remplissage des camions



80% des transporteurs adhérents à la charte objectif CO2



0% de transports de marchandises par avion



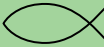
Réutilisation des emballages



-150 tonnes de déchets annuels



100% des achats sont européens



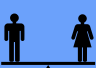
0% d'utilisation de chrome



+ 500 h de formation par an



mobilité interne



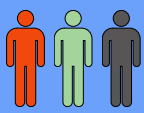
Égalité femme-homme




Employabilité des travailleurs en situation de handicap



Promotion travail des jeunes



4 nationalités



1 site de production



Collaboration des collectivités locales



Dons associatifs



Politique de bien-être au travail

6 CERTIFICATIONS, LABELS ET NORMES





01 Qu'est-ce que le développement durable ?

02 Notre engagement environnemental

NOS ACTIONS POUR L'ÉCO-CONCEPTION

RATIONALISATION DE LA CONSOMMATION DES ÉNERGIES

OPTIMISATION DES MATÉRIAUX

DES ACHATS DE PROXIMITÉ OPTIMISÉS

TRANSPORT ET QUALITÉ DE L'AIR, UNE SEULE ET MÊME MISSION

RÉDUIRE, RÉUTILISER, RECYCLER

03 Notre engagement citoyen

RECRUTER

LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION ET L'EXCLUSION

DÉVELOPPER LES TALENTS

BIEN-ÊTRE ET SÉCURITÉ AVANT TOUT

DONS ASSOCIATIFS

QU'EST-CE QUE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE?

Depuis la révolution industrielle, notre société a connu un développement sans précédent. Nos modes de vie ont évolué, la mondialisation s'est accrue tout comme les inégalités entre les pays pauvres et riches et l'impact des activités de l'homme sur l'environnement a pris une telle ampleur que c'est l'avenir même de notre planète qui est en jeu.

Comment répondre à nos besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ?

Le développement durable propose un nouveau modèle intégrant une vision globale sur la Terre et son évolution en envisageant l'économie comme un concept qui intègre les aspects environnementaux et sociaux.

LES 3 PILIERS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'équité sociale

En satisfaisant les besoins essentiels de l'humanité (logement, alimentation, santé et éducation) tout en réduisant les inégalités entre les individus et dans le respect de leurs cultures.

La qualité environnementale

En préservant les ressources naturelles à long terme en maintenant les grands équilibres écologiques et en limitant les impacts environnementaux.

L'efficacité économique

En développant la croissance économique à travers des modes de production et de consommation durables.



NOTRE ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

Conscient de l'impact de ses activités sur l'environnement, CVC a, depuis plusieurs années, engagé sa transition vers le développement durable. Afin de mesurer cet engagement, CVC a adopté la technique de l'analyse de cycle de vie des produits. Cette méthode permet d'évaluer les impacts environnementaux d'un produit au fil de son existence, de sa conception à sa gestion de fin de vie.



NOS ACTIONS POUR L'ÉCO-CONCEPTION

DES TECHNIQUES DE PRODUCTION OPTIMISÉES

Avec notre partenaire PCM HABILCLASS,
application des principes d'amélioration
continue



*Ce principe permet de former le personnel, de réduire les stocks,
d'améliorer la qualité de nos produits.*

DES PROCÉDÉS DE FABRICATION MOINS POLLUANTS

CVC certifie, pour l'ensemble de ses armoires et vestiaires, l'absence de métaux lourds entrant dans la fabrication.

En effet, aucun composant de nos produits de finition ne comprend de substances à base de Cadmium, Plomb, Chrome VI, Mercure ou Arsenic, supérieures aux taux admis par la norme NF EN 71-3.

Dans l'optique de suivre la Norme NF Environnement, nos produits sont réalisés avec une poudre thermodurcissable, à base de résines époxy et polyester qui ne contiennent ni solvant, ni plomb ou autre matière dangereuses.

Nous surveillons par ailleurs les rejets atmosphériques et nuisances sonores de nos fournisseurs.

L'impact sur
l'environnement est
considérablement réduit.

Surveillance des rejets et
nuisances de nos
fournisseurs

norme NF EN 71-3

RATIONALISATION DE LA CONSOMMATION DES ENERGIES

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ

PCM HABILCLASS a opté pour une peinture à base de **poudre époxy** et une peinture polyester développée sans TGIC avec un temps de séchage beaucoup plus court qu'une peinture classique permettant ainsi une diminution de notre consommation d'électricité et de gaz.



Une économie d'électricité de

-15%

Remplacement de la cuve
fuel par une citerne gaz

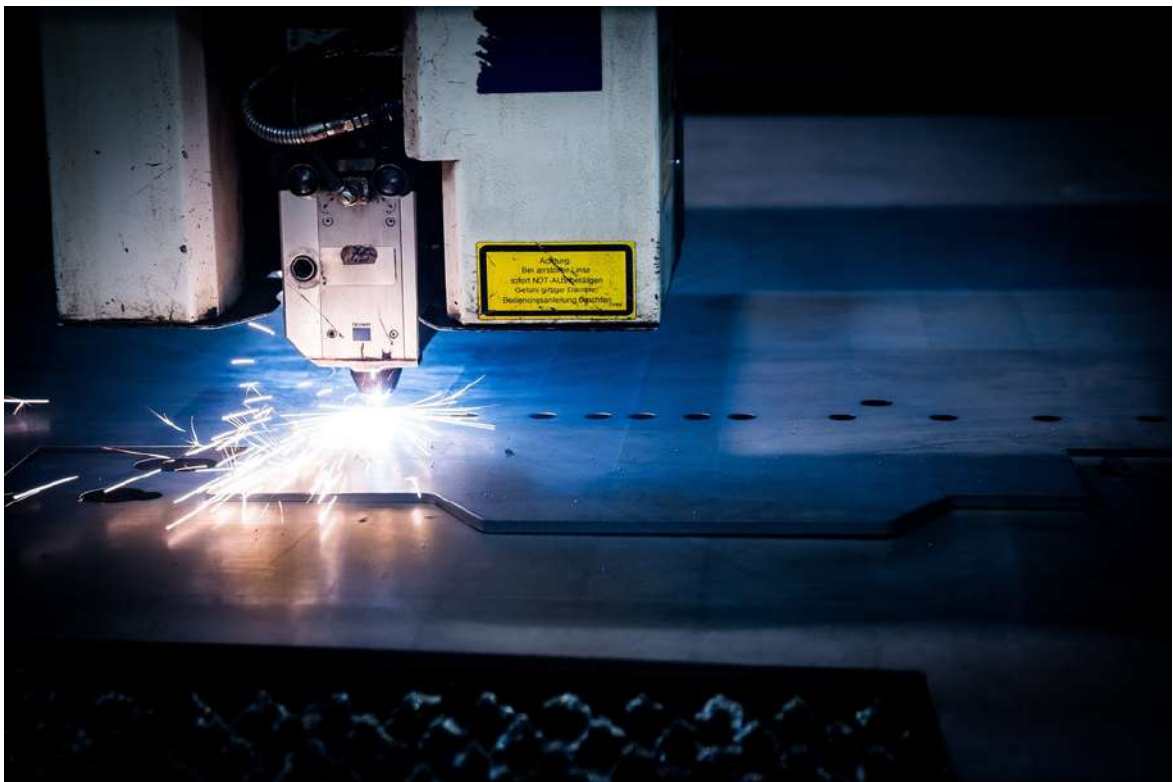
-20 %



OPTIMISATION DES MATÉRIAUX

DIMINUTION DES CHUTES DE TÔLES

Notre partenaire PCM HABILCLASS a investi dans une nouvelle machine laser qui a permis la diminution des chutes de tôles par imbrication optimisée.

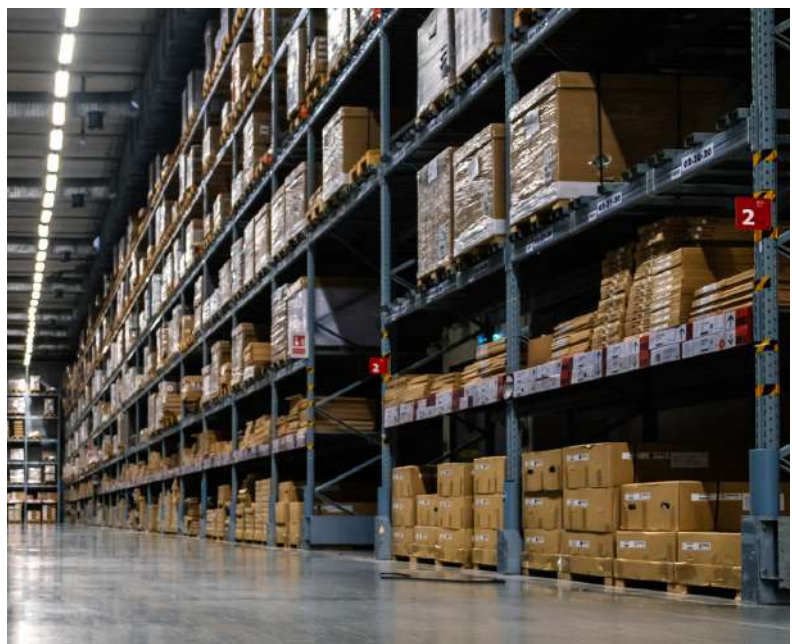


DES ACHATS DE PROXIMITÉ OPTIMISÉS

MADE IN FRANCE & EUROPE

Parce que nous ciblons les circuits courts, nous favorisons des matériaux européens et français, à l'instar de nos produits fabriqués dans notre usine 100 % française.

**100% des achats de marchandise
CVC sont effectués en Europe
et en France**



TRANSPORT ET QUALITÉ DE L'AIR, UNE SEULE ET MÊME MISSION

1. OPTIMISATION DU TAUX DE REMPLISSAGE DES CAMIONS

Parce que la qualité de l'air que nous respirons est une urgence environnementale, CVC déploie des efforts intenses pour optimiser ses circuits logistiques. Nous faisons de grands efforts pour massifier nos flux et optimiser nos transports. L'objectif est de réduire les kilomètres parcourus à vide des camions et donc d'en limiter les coûts et réduire notre empreinte carbone.

Notre service logistique intègre au quotidien dans ses objectifs le regroupement des commandes par secteur de nos différents clients afin de réduire les mouvements de camions. Les 2 partenariats proches que nous entretenons avec nos transporteurs et leurs plateformes vont dans ce sens.

Nous adaptons le véhicule au volume transporté : semi-remorque, camion 20/30m3 ou fourgonnettes.

Nos déplacements commerciaux sont effectués en véhicules hybride ou 100% électriques.

Nous privilégions les réunions en visio et réduisons les déplacements en avion en faveur du train.



TRANSPORT ET QUALITÉ DE L'AIR, UNE SEULE ET MÊME MISSION

2. DES PARTENAIRES ÉCO-RESPONSABLES



Charte objectif CO2

En 2008, le Ministère de l'Écologie (MEEDDM) et l'ADEME, en concertation avec les organisations professionnelles du transport routier de marchandises ont élaboré la charte d'engagements volontaires de réduction des émissions de CO2.

Grâce à un plan méthodologique cohérent, fiable et reconnu au niveau national, les entreprises s'engagent sur trois ans dans un plan d'actions concrètes et personnalisées en vue de diminuer leur consommation de carburant et, par voie de conséquence, leurs émissions de CO2 (principal gaz à effet de serre).

RÉDUIRE, RÉUTILISER, RECYCLER

1. RÉDUIRE ET TRIER LES DÉCHETS

Des actions sont constamment menées afin de réduire les déchets afin de les évacuer via les filières adaptées.

Nous avons notamment un partenariat avec RECY'GO et la poste pour le recyclage du papier. Le contrat Recy'go avec la poste permet de récupérer nos supports papier qui sont ensuite triés par des personnes en insertion pour leur permettre un retour à l'emploi durable. Cette opération permet de minimiser la production de CO2 mais a également un impact sociétal sur le retour à l'emploi et les papetiers qui recyclent les papiers.



Composé essentiellement de fer et de carbone, l'acier est un matériau recyclable à 100% ; séparé du reste des métaux par un aimant ; il peut être recyclé indéfiniment sans perte de qualité dans une aciérie.



Étant donné que la plupart des aciers sont magnétiques, par leur composition (fer, nickel...) et leur structure moléculaire, ces métaux sont très faciles à recycler. Selon l'aciériste ArcelorMittal, "il est recyclé à plus de 62% en Europe, ce qui en fait actuellement le matériau avec le meilleur taux de réutilisation.

2. PRODUIRE AVEC DES MATÉRIAUX RECYCLÉS

Parce que chaque geste compte, CVC a fait du tri et de la valorisation de ses déchets une priorité.

C'est pourquoi nous proposons également une large sélection de casiers vestiaires d'occasion soigneusement sélectionnés et remis à neuf pour une seconde vie.



3. RÉUTILISER LES EMBALLAGES

Pour protéger efficacement les articles sans surconsommation d'emballages, nous prônons l'emballage renforcé aux coins et emplacements sensibles associé au filmage.

Les emballages papiers et cartons utilisés pour le conditionnement sont recyclables «matière» vis-à-vis des exigences fixées par la directive 94/62/CE du décret n° 98-368 du 20/07/1998.

La totalité de l'emballage (carton et film étirable) sont mis dans les containers spécifiques : destinés aux papiers ou cartons et au plastique. Nous prenons bien soin de ne pas laisser les cartons s'imprégner d'huile ou de solvant car cela gêne le recyclage.

Nous certifions également que l'ensemble de nos armoires et vestiaires, offre la possibilité de séparation de tout élément de masse supérieure à 50 grammes. En effet, nos produits sont entièrement assemblés et soudés en usine. Pour séparer les éléments en fin de vie du produit (porte, serrure, pieds, coiffe, tringle, tablette...) il suffit simplement de les démonter ou de découper la tôle.



4. RECYCLER LES PALETTES

Les palettes, coins blancs en polystyrène sont récupérés par nos soins et transmis à nos partenaires pour être réinjectés dans le circuit.



4. RECYCLER LE MOBILIER



CVC adhère à l'éco-organisme Valdélia depuis le 30 avril 2013 sous le n° 00666. Valdélia se charge de la collecte, la réutilisation et le recyclage des déchets d'éléments d'ameublement professionnels.



Atelier de reconditionnement des casiers usagés

Avec son partenaire français PCM HABILCLASS, CVC a lancé une activité de reprise des casiers CVC usagés pour les remettre à neuf. Cet atelier de reconditionnement est en mesure de réintégrer la totalité des produits afin de leur donner une seconde vie.



Dans l'optique de suivre la Norme NF Environnement, CVC est en recherche constante d'innovation dans la fabrication de ses produits pour leur assurer la plus grande robustesse (traitement antirouille, finition peinture époxy, oméga de renfort, résistance à l'eau...) et optimiser leur durée de vie. Utilisés et manipulés de façon raisonnée, nos produits ont une durée de vie de 15 ans en moyenne.



Pièces détachées, SAV : nous fournissons les pièces détachées en SAV de la gamme concernée, et l'ensemble des éléments fonctionnels de remplacement (d'origine ou des éléments remplissant des fonctions équivalentes) pendant 10 ans à compter de la date de livraison.

Garantie 10 ans Hors vandalisme - pièces et main d'œuvre retour usine - à compter du jour de livraison pour toutes nos armoires et vestiaires - 1 an pour les systèmes de fermeture et serrures Hors vandalisme. Entre dans la garantie l'altération des pièces liée à une utilisation normale du vestiaire.

Présent sur le marché du vestiaire depuis plus de 18 ans, le mobilier CVC est conforme aux exigences d'aptitude à l'usage telles que définies dans les normes correspondantes.

ENGAGEMENT SOCIAL ET CITOYEN

CVC place l'humain au centre de ses préoccupations et de sa stratégie. Nous nous efforçons de maintenir un emploi de qualité tout en assurant le bien-être et la sécurité de nos collaborateurs, la satisfaction de nos clients tout en créant des liens avec le milieu associatif et les collectivités locales.



RECRUTER

CRÉATION DE L'EMPLOI LOCAL



CVC contribue pleinement au développement de l'emploi local grâce à un maillage serré du territoire où il est actif.



LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION ET L'EXCLUSION

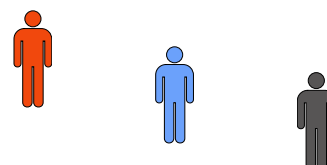
1. TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP

L'embauche de travailleurs handicapés s'inscrit totalement dans l'engagement de l'entreprise dans sa lutte contre l'exclusion et la discrimination.

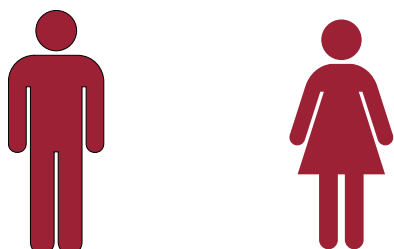


2. MULTI NATIONALITÉS

CVC compte parmi ses collaborateurs plusieurs nationalités.



3. RÉPARTITION HOMMES-FEMMES



CVC promeut l'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

DÉVELOPPER LES TALENTS

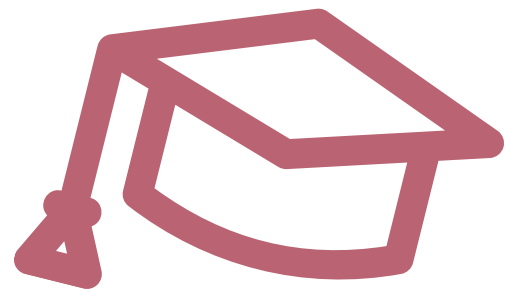
1. MOBILITÉ ET FORMATION

Chez CVC le processus de recrutement met l'accent sur la mobilité interne. Cet important levier de développement des talents revêt de nombreux avantages tant pour l'entreprise que pour les collaborateurs.



2. FORMATION DES JEUNES

Le monde de demain se construit avec les jeunes d'aujourd'hui. CVC l'a bien compris et accueille chaque année de nombreux stagiaires. Outre une fonction pédagogique et de formation, les stages sont également un véritable tremplin pour l'embauche et permettent à l'entreprise de former les jeunes à ses process.



3. FORMATION DES SALARIÉS

Les formations du personnel représentent un pilier essentiel dans le développement des entreprises et leur adaptation face aux mutations des organismes et du marché. Elles permettent de stimuler la productivité des collaborateurs en développant leurs compétences techniques et comportementales.

BIEN-ÊTRE ET SÉCURITÉ AVANT TOUT

DIMINUTION DE LA PÉNIBILITÉ

CVC adapte régulièrement les postes de travail de ses collaborateurs afin de les rendre plus ergonomiques, d'alléger les charges et de diminuer la pénibilité.



DONS ASSOCIATIFS

Toujours dans une optique d'économie circulaire, CVC remet dans le circuit de nombreuses pièces auprès d'associations à but non lucratif afin de donner une seconde vie aux produits et de jouer un rôle social notamment dans la réinsertion.



CVC



Coordonnées

CVC

Les Gâtines d'Oulins

8 route des Lirots

28260 Oulins

02 37 64 35 35

cvc@cvcsa.fr

www.cvcsa.fr